



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DU PUBLIC

Une consultation du public, d'une durée de trois mois, relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée par la société LES GRAVIERS GARONNAIS, au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement en vue de ***l'ouverture d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur les communes de GRENADE et ONDES***, est ouverte **du mardi 20 janvier 2026 (9h) au lundi 20 avril 2026 (17h)**.

Dès le début de la consultation, le dossier d'autorisation environnementale, comprenant notamment une étude d'impact et son résumé non technique est mis en ligne sur le site dédié à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/dae-ouverture-carriere-graviersgaronnais>

Le lien vers ce site est relayé sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse suivante :

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Consultation-du-public-societe-Graviers-Garonnais-a-Grenade-et-Ondes>

Monsieur Michel SABLAYROLLES, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête. Madame Jeanne-Marie COSTES et Monsieur Jean-Jacques VIDAL sont désignés en tant que membres titulaires de la commission d'enquête, et Monsieur Henri GARRIGUES est désigné en qualité de membre suppléant.

Les renseignements relatifs au projet pourront être demandés auprès de M. François-Xavier BONNEFIS, directeur des opérations, à l'adresse suivante : fx.bonnefis@granulatsdoccitanie.fr

Deux réunions publiques, en présence du pétitionnaire, sont organisées par la commission d'enquête à l'espace Envol - salle Roland Garros, rue Paul Bert à Grenade l'une dans les quinze premiers jours à compter du début de la consultation, la deuxième dans les quinze derniers jours de la consultation aux dates suivantes :

- mardi 27 janvier 2026 de 18h à 20h,
- mercredi 8 avril 2026 de 18h à 20h,

La commission d'enquête assure des permanences en mairies de Grenade et d'Ondes, afin de recevoir les personnes qui souhaitent présenter des observations les jours et heures suivants :

- le mercredi 18 février 2026 de 14h30 à 17h30 à Grenade, espace Envol - salle Maryse Bastié, rue Paul Bert ;
- le mardi 24 mars 2026, de 15h à 18h à la mairie d'Ondes ;
- le jeudi 16 avril 2026, de 10h à 13h à Grenade, espace Envol - salle Maryse Bastié, rue Paul Bert.

Tout au long de la consultation, seront rendus publics sur le site Internet dédié à la consultation mentionné ci-dessus les avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation dont l'avis de l'autorité environnementale. Seront également rendus publics le mémoire en réponse du

pétitionnaire à l'avis de l'autorité environnementale s'il est produit en cours de consultation, les éventuelles informations complémentaires transmises par le pétitionnaire ainsi que les réponses éventuelles du pétitionnaire aux avis, observations et propositions du public.

Les observations et les propositions du public peuvent être recueillies pendant la durée de la consultation et parvenir avant le lundi 20 avril à 17h :

- Par voie électronique à l'adresse dédiée : dae-ouverture-carriere-graviersgaronnais@mail.registre-numerique.fr
- Sur le registre à feuillets non mobiles déposé à la mairie de Grenade.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne et sur le site internet de la consultation.

À l'issue de la consultation, le préfet de la Haute-Garonne, autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation environnementale, statue sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet.